

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Religion 3			
Ancien Code	PEIM3B78PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3780		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Julia CANETE SARMIENTO</b> (julia.canete.sarmiento@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Adrian SANCHEZ</b> (sanchez@helha.be) HELHa Gosselies <b>Marie-Claire GILLARDIN</b> (marie-claire.gillardin@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Laetitia VERCRUYSSSE</b> (laetitia.vercruysse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.

Au terme de l'U.E l'étudiant sera capable d'organiser les apprentissages selon les méthodes utilisées en préscolaire.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B78PPA Religion 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B78PPA Religion 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Ancien Code	6_PEIM3B78PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3781		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Julia CANETE SARMIENTO</b> ( <a href="mailto:julia.canete.sarmiento@helha.be">julia.canete.sarmiento@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Expérimenter différentes méthodologies et matériels didactiques pour présenter des contenus aux enfants.

Réaliser un matériel adapté (utile, attrayant, solide, bien-conçu);

Justifier ses choix d'un point de vue pédagogique;

Expliquer le sens et l'origine des sacrements et de la liturgie;

Expliquer les différents éléments d'une église.

Expliquer la naissance de l'Eglise en le reliant au récits du Nouveau Testament.

Découvertes des fêtes et lieux de cultes

Approche théorique des différentes religions

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

□

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

Préparer et réaliser une séquence d'un mois (6 séances) de cours de religion en respectant les prescriptions légales du programme, témoignant la capacité à s'approprier les ressources disponibles tout en faisant preuve de créativité;

Réaliser un matériel adapté (utile, attrayant, solide, bien-conçu);

Justifier ses choix d'un point de vue pédagogique;

Expliquer le sens et l'origine des sacrements et de la liturgie;

Expliquer les différents éléments d'une église.

Expliquer la naissance de l'Eglise en le reliant au récits du Nouveau Testament.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Découverte des lieux de culte et introduction aux différentes religions.

Découvertes des fêtes chrétiennes (fêtes liturgiques et sacrements) et de leur sens pour les chrétiens.

Présentation des diverses programmations et expérimentations.

Réaliser une séquence de cours de religion qui devra démontrer la capacité à s'approprier les ressources disponibles tout en faisant preuve de créativité et en respectant les socles de compétences du programme.

Réaliser un matériel adapté (utile, attrayant, solide, bien-conçu).

comprendre le sens des sacrements, et le sens de l'organisation de l'Eglise

utiliser adéquatement les compétences.

#### Démarches d'apprentissage

## Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices divers et leur correctif au cours afin de donner le plus de conseils utiles  
Sources et références

## Sources et références

Références aux diverses méthodologies.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Divers documents de méthodologie pour l'enseignement fondamental

Documents théoriques sur les contenus abordés au cours

Notes de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se compose de :

- 1.) Portfolio à remettre le dernier jours de cours (50%) constituée par des travaux journaliers (TJ) (la présence et participation en classe est requise).
- 2.) Examen écrit sur la partie théorique (50%).

Les consignes, la grille et critères d'évaluations seront expliqués au cours et repris sur un document déposé sur la plateforme ConnectED. Ce document reprendra entre autres un échéancier et les explications pour la remise du travail.

Attention, la matière vue en bloc 1 et bloc 2 est considérée comme prérequis et doit donc être maîtrisée. Elle est susceptible d'être évaluée lors de l'examen oral.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

